

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 10 (1960)
Heft: 3

Buchbesprechung: Les Peyrenc de Moras. 1685-1798. Une famille cévenole au service de la France [Marquis Jean-Charles-Marie-Roger de Lordat]
Autor: Candaux, J.-D.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et le monde méditerranéen..., A. Tenenti, son élève, reconnaît une nouvelle étape.

Genève

Jean-François Bergier

Marquis [JEAN-CHARLES-MARIE-ROGER] DE LORDAT, *Les Peyrenc de Moras. 1685—1798. Une famille cévenole au service de la France*. Toulouse, Privat, 365 pages in-8°, errata sur feuilles volantes, 4 planches et 4 cartes hors-texte, 2 tableaux dépliant, couverture illustrée.

Voici un ouvrage fort inégal. Les meilleures pages sont celles qui traitent de la courte carrière de François-Marie Peyrenc, second marquis de Moras et notamment de son activité comme intendant d'Auvergne (1750—1752) et comme ministre de la marine (1757—1758). On trouve là quelques documents intéressants¹. Mais pour le reste, c'est-à-dire pour toute la partie la moins connue encore de l'histoire de la famille, l'auteur, qui pourtant est par les femmes un descendant des Peyrenc, n'apporte presque rien de nouveau et laisse non éclaircis bon nombre de problèmes importants. De plus, l'ordonnance de son récit laisse à désirer, les inexactitudes foisonnent, plusieurs chapitres sont absolument étrangers au sujet², les lacunes de l'information sont énormes³, l'optique générale de l'œuvre enfin n'est pas historique⁴ mais plutôt moralisante. On le regrettera d'autant plus que M. de Lordat avait mis la main sur un très beau sujet qui aurait mérité une étude approfondie.

Genève

J.-D. Candaux

¹ Et notamment, p. 253, un texte caractéristique montrant le refus de Moras de limiter le recrutement des officiers de marine aux seuls nobles.

² Ainsi les trois chapitres de la quatrième partie (p. 287—328). Les chapitres généraux sur le système de Law (p. 103—129) et sur la marine aux XVIII^e siècle (p. 195—212) auraient gagné à être abrégés.

³ Les Peyrenc ont été de grands procéduriers: le *Catalogue des factums* d'A. CORDA (Paris 1890—1936) ne cite pas moins de 25 mémoires imprimés pour ou contre eux: sept sont relatifs à leur démêlés avec l'église de St-Etienne-en-Forez en 1734 (CORDA, tome IV, page 385, et V, 371), quatre à ceux qu'ils eurent avec les moines de N. D. de la Trappe en 1743 (IV, 385, et III, 155). Cinq ont rapport à la succession d'Abraham Peyrenc (IV, 385) et huit à celle de François-Marie (III, 687—688). Tout cela, à une exception près (voir p. 153) a échappé complètement à M. de Lordat.

⁴ Aucune des grandes questions soulevées par le destin des Peyrenc n'a été résolue de façon satisfaisante: les motifs de leur abjuration, la part de cette abjuration dans leur élévation, la source de leur fortune (sur laquelle quelques pages de M. HERBERT LÜTHY, *La Banque protestante en France* (Paris 1959), tome I, p. 333—335, en apprennent plus que tout le livre de M. de Lordat), leur rôle dans la finance française du 18^e siècle et notamment à la Compagnie des Indes (où l'on devine, par quelques allusions éparses dans le livre, qu'ils ont eu une influence considérable), les dessous et les résultats de leurs alliances, les raisons de l'extinction si prompt de la race et du nom (n'est-ce pas une caractéristique des familles d'apostats?), les motifs de la nomination de François-Marie aux finances puis à la marine, ceux de sa démission prématurée (*mystère total*, conclut M. de Lordat, p. 277), rien de tout cela n'est vraiment éclairci.